

La Preuve

"... et voilà la religion de droiture..."

Mensuel islamique d'information générale paraissant au Burkina Faso

Prix unique : 300 Frs CFA

N°036

Janvier - Février 2011

**NOUVEAU
QUINQUENAT
DE BLAISE COMPAORE**

**Que peut-on
en attendre ?**

P.2

**La Saint
Valentin n'est
pas une fête
musulmane**

P.5

**Fondation
et évolution
de la medersa
centrale de
Ouagadougou**

P.7

CRISE POST ÉLECTORALE EN CÔTE D'IVOIRE

A quand la fin de l'impasse ? P.15



Blaise Compaoré a été élu pour la 4ème fois consécutivement à la magistrature suprême du Burkina Faso par une large proportion des suffrages exprimés. En effet, à plus de 80% des votants, les 50% des Burkinabè inscrits sur les listes électorales lui ont placé leur espoir de sortir de la pauvreté endémique dans laquelle se trouve le pays. Lui, leur a promis l'émergence ; une promesse très audacieuse donc de leur espérance.

On ne peut qu'applaudir ce geste magnanime, plein d'ambition, même si on se perd dans les contours réels de ce concept d'émergence. Mais, on n'a pas le droit de douter de la capacité de cette nouvelle/ancienne équipe à faire émerger le pays des hommes intègres, comme l'ont si bien réussi le Brésil, la Chine, l'Afrique du Sud, l'Inde, même s'il leur a fallu un peu plus de temps. Il faut y croire ! Et attendons le maçon au pied du mur.

En attendant, les citoyens burkinabè dans une large majorité, se contenteraient bien de certaines actions majeures qui les sortiraient définitivement de la misère dans laquelle ils croupissent. C'est d'abord un investissement réel et conséquent dans les secteurs sociaux que sont entre autres l'éducation et la santé qui sont loin d'être un acquis dans notre pays. Au contraire, malgré les efforts

consentis par l'Etat au cours de ces dernières décennies, l'accès à la santé et à l'éducation reste un leurre pour de nombreux Burkinabè.

Quant au pouvoir d'achat, il se dégrade au fil des années à cause de la cherté de la vie, de plus en plus grande de la vie. Les produits de première nécessité, l'eau et l'électricité sont de moins en moins à la portée du citoyen moyen. Et pour ne pas rassurer, l'Etat vient d'augmenter les frais de consultation médicale. Pour une émergence, on attend vraiment de voir !

Depuis trois décennies, le Burkina Faso a fait le choix du libéralisme économique et de la promotion de la propriété privée ; ce qui n'a pas été sans conséquence sur la vie des populations confrontées de plus en plus au chômage, à l'insécurité alimentaire, bref à la pauvreté. Le programme de l'émergence même s'il n'ambitionne certainement pas de rompre avec ce choix de gouvernance économique, doit nécessairement et urgemment considérer cette aspiration des Burkinabè à vivre mieux. C'est devenu une exigence même de la stabilité des Etats, comme la Tunisie nous a donné l'illustration la plus parfaite.

Enfin, on attend de ce quinquennat qu'il marque une rupture avec les autres en matière de justice et de démocratie. Moins d'impunité, plus d'égalité devant la loi. Les années précédentes

nous ont montré une justice aux ordres, prête à défendre les intérêts des plus forts et écrasant au passage les plus faibles. En outre, les Burkinabè rêvent d'une démocratie comme on peut le voir dans d'autres pays, sans que cela ne compromette la paix et la stabilité de notre cher pays.

Cette litanie de vœux n'est certainement pas exhaustive, au regard des attentes incommensurables des populations. Mais en résumé, qu'elle se nomme émergence ou progrès continu, les Burkinabè demandent à être gouvernés autrement. Il faut donc rompre avec les habitudes anciennes, et adopter des comportements conformes à cette ambition. C'est ce que l'on est en droit d'attendre de ce nouveau quinquennat.

La Rédaction

NOUVEAU QUINQUENNAT DE BLAISE COMPAORÉ

Que peut-on en attendre ?

La Preuve

Réépissé de déclaration
N°1862/C.A-GHOUA/PE
du 27 juillet 2007
ISSN 0796-8426
Tél. 50 37 94 30
Cell. 70 75 54 85

Email : preuve2007@yahoo.fr

Directeur de Publication

Mikaïlou Kéré

Secrétaire de rédaction

Siaka GNESSI

Responsable commercial

Moussa BOUGMA

Mise en page et impression

Ressources : 30 46 45 19

70 43 33 78

Nombre de tirage

1000 exemplaires

Le comportement de l'époux envers l'épouse

Par Cheick Albayan

Allah dit : «*Et parmi Ses signes, Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent.*» C30V21. De ce verset, il ressort que l'amour et la bonté sont les deux vertus qui sous-tendent les relations conjugales.

Pendant, si l'amour est le premier élément qui préside à la formation d'un couple, le bon comportement (la bonté) maintient l'amour vif et la cohésion dans le couple. Si le bon comportement doit être l'émanation des deux conjoints, il faut souligner que l'époux doit être le chef d'orchestre. C'est en ce sens que le prophète dit : «*Ô hommes ! Vous avez des droits sur vos femmes et vos femmes ont des droits sur vous. Craignez Dieu dans votre comportement envers les femmes.*» Il ajouta : «*Je vous recommande d'être bons envers les femmes, le meilleur parmi vous est celui qui se conduit le mieux envers sa femme*» (Rapporté par Bukhari et Muslim).

On rapporte que des femmes venaient voir les femmes du Prophète pour se plaindre du mauvais comportement de leurs maris ; le Prophète dit alors : «*De nombreuses femmes se sont présentées chez la famille de Muhammad pour se plaindre de leurs maris ; sachez donc qu'ils ne sont en aucun cas les meilleurs d'entre vous.*» Cela signi-

fie que ces hommes qui se sont mal comportés avec leurs femmes et les ont offensées ne sont nullement les meilleurs hommes.

Le Prophète, saisissant la faiblesse physique de la femme par rapport à l'homme et le fait qu'elle ne peut pas se défendre seule dans la plupart des cas, mit en garde contre ceux qui s'en prennent aux faibles, dont fait partie la femme, et les menaça en disant : «*Ô seigneur*



! Je mettrai dans la gêne ceux qui s'en prennent aux droits des deux faibles : l'orphelin et la femme.» Cela veut dire que ceux qui s'en prennent à ces deux types de personnes ne seront point pardonnés, mais seront exposés à la gêne et au châtement dans cette vie et dans l'au-delà.

A travers tous ces hadiths, le Prophète montre que la bonté envers son épouse est un signe révélant la noblesse d'esprit et

la vertueuse attitude de l'homme. De plus, le Prophète interdit de frapper la femme : «*Ne frappez pas les femmes*» Il ordonna de patienter avec elle et de ne pas avoir de l'aversion contre elle en disant : «*Le croyant ne doit pas détester sa femme, car si un comportement en elle lui déplaît, un autre lui plaira.*» C'est comme si le Prophète ordonnait à l'homme de rechercher uniquement les atouts de la femme et ses bons

d'une côte et la côte la plus tordue est celle de la partie supérieure. Si tu cherche à la redresser, tu la briserais, mais si tu la laisse ainsi, elle resterait tordue, je vous enjoins donc d'être bons avec les femmes.» On trouve dans un autre hadith la version suivante : «*Les femmes ont été créées d'une côte, si tu cherche à la redresser, tu la briserais, conduis-toi bien avec elle et vous pourrez vivre ensemble.*» Ce hadith montre la meilleure attitude à adopter pour que la femme puisse s'affermir et s'améliorer. Cette attitude ne passe que par la douceur, la délicatesse, la persuasion et la prise en charge. En effet, l'attitude qui consiste à vouloir changer la femme et l'améliorer par la violence et la rudesse ne mènera qu'à la multiplication des problèmes.

Dans ce sens, nous proposons aux frères quelques astuces ci-dessous pour réaliser la bonté envers son épouse.

- Féliciter son épouse quand elle fait un acte qui mérite des félicitations car la femme est très sensible au fait que son époux reconnaisse ses mérites ;
- Arrêter de lui faire à chaque fois des critiques et des réprimandes, et ne la comparer pas à quelqu'un parmi vos proches ;
- Ecoute la avec intérêt et compter ses problèmes, et montre-toi soucieux d'elle. Cela la soulagera ;
- Eviter de parler des parents de ton épouse dans les discussions et ne surtout pas les insulter ;
- Arrêter de parler et prendre

Suite page 5.

Le grand lavage

Par Cheick Allayan

Le grand lavage (les grandes ablutions) ou le lavage du corps en entier est une voie de purification du musulman, recommandée dans certaines circonstances. Dieu dit : «...Et si vous êtes pollués "junub"(souillés), alors purifiez-vous (par un bain)... » CSV6

Dans le cadre des pratiques cultuelles, le lavage constitue avec les petites ablutions (ablutions ordinaires pour la prière), les principaux moyens de purification du corps pour le musulman. Dans ce sens, c'est un acte de spiritualité et non un simple besoin de propreté. Il s'impose à tout musulman qui est affecté par les impuretés majeures suivantes : éjaculation (émission du sperme) provoquée par un désir sexuel ou la pollution nocturne, les rapports sexuels (même sans éjaculation), les règles, les lochies. Dans la littérature, on utilise certains termes arabes pour désigner des impuretés qui prêtent à confusion tels madhy, wady ou maniyy, qu'il conviendra d'éclaircir.

Le madhy ou liquide prostatique est un liquide blanc et subtil émis par la verge lors de la jouissance avec érection pendant les caresses amoureuses ou au souvenir de ces caresses. Il joue le rôle de

lubrifiant lors de la pénétration de la verge dans le vagin au moment des rapports sexuels. L'émission de ce liquide n'entraîne que la petite ablution (il faudra procéder au lavage complet de la verge).

Quant au wady, c'est un liquide blanc et épais émis immédiatement après la miction (juste après les urines). Son émission entraîne la même obligation que l'urine (la petite ablution).

Enfin, le maniyy ou sperme, est le liquide jaillissant qui sort au moment de la jouissance majeure dans le coït (rapports sexuels, rêves érotiques...). Il est épais, son odeur rappelle celle du pollen du palmier mâle. Il entraîne systématiquement le grand lavage. L'émission du sperme à cause d'une maladie ou du froid ou de l'effet de l'immersion dans de l'eau chaude invalidera seulement la petite ablution.

Par ailleurs, il est recommandé de faire le grand lavage pour la prière du vendredi (juste avant d'aller à la mosquée), pour la prière de l'Aïd (les deux fêtes), les toilettes mortuaires....

Comment procède-t-on au grand lavage ? Le lavage ne se fait qu'avec de l'eau simple, pure sans savon. Il consiste à émettre l'intention, se mettre dans un endroit caché (sous-trait des regards). Laver les

deux mains avant de les introduire dans le récipient d'eau. Laver les parties intimes (laver ainsi le sexe en premier pour ne plus le toucher après ou pendant les petites ablutions). Nettoyer correctement les souillures et toutes les sécrétions tachant les parties intimes ou toute autre partie du corps. Puis faire les petites ablutions normalement (on peut retarder le lavage des pieds jusqu'à la fin. Ensuite laver la tête trois fois, faire bien attention pour que l'eau pénètre bien le cuir chevelure (en frottant) puis laver les oreilles et la barbe en faisant pénétrer l'eau à son intérieure (à la racine et la peau en frottant). Ensuite, laver le cou, les épaules, les aisselles, le nombril (en utilisant son doigt pour atteindre son creux) et le dos... Enfin laver le côté droit du corps puis le côté gauche, la jambe droite et la jambe gauche. Commencer de préférence donc par les parties supérieures droites du corps.

Chaque partie du corps doit être frictionnée avec de l'eau (y compris les parties cachées comme l'aisselle, le nombril, sous les deux genoux, l'entre-jambe, les plis...) en y passant bien la main. Pour atteindre les parties difficilement accessibles du corps, on peut se servir d'une serviette propre ou autre semblable.

Notez que la femme n'est pas obligée de défaire ses cheveux

(s'ils sont tressés), en raison du hadith d'Umm Salama (RA) rapporté dans le Sahih Muslim dans lequel elle avait demandé au Prophète : «ô messenger d'Allah, je suis une femme avec beaucoup de tresses. Dois-je les défaire en faisant le grand lavage, en raison de l'impureté sexuelle et des menstrues ? » (l SAW) a répondu : «non. Il t'est suffisant de verser trois poignées d'eau sur ta tête [et frictionner]... » Ceci dans le cas où les tresses n'empêchent pas l'eau de pénétrer à l'intérieur (à la peau), sinon (dans le cas contraire) il faudra les défaire....

L'important dans le grand lavage est que toute la surface du corps soit mouillée. On y veillera, car une petite surface omise pourrait invalider le lavage. A la fin d'un lavage correctement exécuté, on peut aller prier sans refaire ses ablutions. Par ailleurs, si l'on désire se laver avec le savon, on peut le faire avant ou après le grand lavage. Si c'est après le grand lavage, il faut refaire la petite ablution avant d'aller prier.

Enfin celui qui est dans l'état d'impureté majeure et qui ne fait pas le grand lavage, ne peut prier, ni faire le tawaf ni toucher le Coran ni le lire sauf pour la femme qui a ses règles ou celle qui a les lochies. Elle peut réciter le Coran mais elle ne doit pas le toucher.

La Saint Valentin n'est pas une fête musulmane

Par Aris

Au cours de la décennie écoulée, la Saint valentin, encore appelée la fête des amoureux a connu une expansion remarquable, mobilisant de plus en plus d'adeptes sans même que la plus part d'entre eux ne comprennent véritablement le sens réel de cette manifestation. Le 14 février prochain, des Burkinabè, comme c'est devenu la coutume, prendront d'assaut les supermarchés, qui pour s'acheter une rose ou tout autre cadeau afin de l'offrir à leur «bien aimé», leur «amoureux».

Le constat est encore plus triste avec ces adolescents, des gamins parfois, dans une inquiétante confusion de genre, qui n'ont de repère que ces manifestations. Ils sont autant mobilisés que les plus grands et pensent finalement par pure influence qu'ils sont marginalisés dès lors qu'ils ne se mettent pas à cette «page des amoureux» en trouvant quelque chose à offrir. C'est une nouvelle culture qui s'est emparée de nos réalités locales et comme toujours, nous imitons mal ce que les médias nous présentent. Pis, quand l'objet d'imitation a des origines négatives, ils posent problème avec la foi musulmane.

Voici l'origine de la Saint Valentin !

La Saint-Valentin remonte à la période des Romains. En l'honneur du dieu Luperus (le dieu des troupeaux et des bergers), les gens procédaient, par tirage au sort, une sorte de loterie de l'amour. On mettait le nom des

filles et le nom des garçons de façon à former des couples. Ces couples devaient sortir ensemble pour tout le reste de l'année. Ce rituel se nomme les Lupercales romaines ou la fête de la fertilité et soulignait le passage vers l'âge adulte. Les couples passaient ainsi un an ensemble jusqu'au prochain tirage l'année suivante où ils pouvaient rester ensemble ou recommencer le scénario du tirage en cas d'échec.

Le jour du 14 février 268, Valentin sera torturé et décapité. Plus tard, afin d'honorer son sacrifice pour l'amour, Valentin a été canonisé.

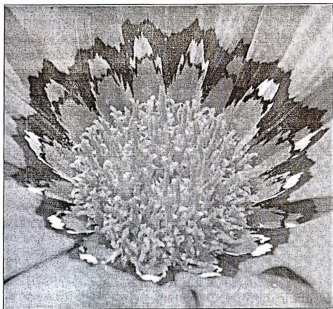
C'est ainsi que durant le mois de février, les Romains s'échangeaient des mots doux que l'on nomma plus tard des Valentins. Et c'est pourquoi le 14 février, en sa mémoire, les amoureux s'échangent romance et Valentins. Telle est l'explication très

comportement et cela entre parents et enfants, entre frères et sœurs, entre maris et femmes. A l'orée du 14 février 2011 prochain, il nous semble important de rappeler les musulmans sur la nécessité de rester strictement dans la voie tracée par Dieu.

Il dit : «*Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent*» (C30 V21). L'amour, le bonheur, l'affection, la tranquillité et la bonté constituent la base sur laquelle est fondée la vie commune, plus ces sentiments sont forts, plus la vie commune est heureuse. A-t-on besoin d'un seul jour pour prouver à un être cher son amour ? Assurément non !

Lors du pèlerinage d'Adieu, le Messager d'Allah a dit ceci : «*Ô hommes ! Vous avez des droits sur vos femmes et vos femmes ont des droits sur vous. Craignez Dieu dans votre comportement envers les femmes.*» Il ajouta : «*Je vous recommande d'être bons envers les femmes, le meilleur parmi vous est celui qui se conduit le mieux envers sa femme*».

Ce sont là les comportements que doit avoir le musulman ou la musulmane qui, tout au long de sa vie, doit veiller à témoigner de l'affection envers son épouse, ou son époux. L'Islam nous demande de bien nous comporter envers cet être cher, de lui adresser la parole avec amour et bienveillance, et de prendre soin de lui chaque jour



La vente des fleurs est florissante au cours de la Saint Valentin

Le clergé chrétien trouva ce rituel peu acceptable et décida de remplacer ce dieu par un Saint martyrisé 200 ans plus tôt, soit Saint-Valentin. À l'époque, celui-ci avait décidé de défendre l'amour en mariant les couples malgré l'interdiction de l'Empereur Claude II. L'Empereur avait interdit le mariage puisque cela empêchait les hommes de s'enrôler dans l'armée. Lorsque l'Empereur découvrit les comportements de Valentin, il l'emprisonna le jour du 14 février 268. Valentin sera torturé et décapité. Plus tard, afin d'honorer son sacrifice pour l'amour, Valentin a été canonisé.

synthétique de cette coutume restée dans les mœurs et qui prend de l'ampleur chaque année dans notre pays. Malheureusement des musulmans et leurs enfants s'y sont invités par ignorance et par négligence. Il faut le dire une fois pour toute, la Saint Valentin est une fête d'origine païenne.

Il y a deux fêtes en Islam

L'Islam valorise l'amour, l'affection, la bonne entente, le bon

Suite page 6...

Plume du mois

...suite de la page 5

que Dieu fait.

Le goût immodéré de la fête a corrompu les esprits et toutes les occasions sont bonnes pour la recherche d'un bonheur introuvable. La Saint Valentin est devenue aussi un événement au relenti commercial et donc savamment entretenue par le biais de la publicité par ceux qui en tirent un gain financier.

Mais le musulman doit savoir qu'Allah a présent pour lui deux fêtes connues de l'islam : les deux Eids de l'islam : la fête du ramadan et celle de la tabaski. Alors la Saint Valentin n'est pas une fête musulmane quelque soit la forme donnée à sa célé-

bration. Abou Dawoud et Nassâï ont rapporté de façon authentique que Anas (RA) a dit que le Prophète (SAW) vint à Médine à une époque où les gens avaient deux jours pour s'amuser. Il leur dit : *"Allah a remplacé ces deux (jours) par ce qui est meilleur : les jours de Fitr et de Ad'ha."*

Il appartient à chacun de nous de ne pas imiter de façon aveugle ce que font les autres, sans aucun fondement islamique. Il ne faudrait donc pas minimiser cette imitation généralisée au prétexte de l'amusement et de la distraction. L'Envoyé d'Allah (SAW) a dit que *"celui qui imite un peuple fait partie de ce peuple"*

Pour conclure, nous exhortons chaque musulman à s'abstenir d'excéder n'importe quel rite lié à ce jour, que ce soit dans la nourriture, les boissons, les vêtements, les cadeaux, etc. au risque de créer l'amalgame. Il est sûr que l'islam ne s'oppose pas à la manifestation de l'amour. Mais l'expression de ses sensations et de ses émotions n'autorise pas le musulman leur célébration en un jour spécifique ou la désignation, à leur effet, d'une fête particulière...

Les époux se doivent d'entretenir leur attachement mutuel tout au long de l'année ; et ils doivent aussi s'efforcer d'exprimer cet amour régulièrement en s'offrant des cadeaux, en s'adressant des

mois et des gestes affectueux. Notre Bien Aimé Prophète (SAW) disait que, parmi ceux qui ont la foi la plus parfaite, il y a ceux qui sont les plus doux à l'égard de leur famille.

Le vrai sens de l'amour en Islam c'est aussi celui permanent des parents, de Dieu et de son messager. Il n'y a donc pas dans notre foi de la place à des manifestations "arrangées" et "organisées" d'amour comme la Saint-Valentin. Cette fête est plutôt une dérive, trouvant naissance dans le paganisme et exploitée aujourd'hui par le matérialisme, qui nous éloigne du véritable amour recherché dans l'islam.

...suite de la page 3

compté d'elle si au cours des disputes, elle commence à élever la voix et à proférer des paroles. Un homme ne peut pas battre la femme en parole :

- Savoir équilibrer entre ton amour envers ta femme et ton amour envers tes parents et ta famille, ne laisse pas un côté l'emporter sur l'autre. Donner à chacun son droit avec équité et droiture.

- Etre pour sa femme, comme l'on aimerait qu'elle soit pour soi dans toutes les situations de la vie. Car elle aime en toi ce que toi tu aimes d'elle. Ibn 'Abbas a dit : *"J'aime me faire beau pour ma femme comme j'aime qu'elle se fasse belle pour moi."*

- Exprimer régulièrement son amour à sa femme à travers la parole, les cadeaux, les fleurs, les jeux, les caresses, la complexité d'un regard, la bonté d'une attention et un sourire

apaisant ... ;

- Aider son épouse dans certaines tâches ménagères, car il a été rapporté que faisait partie de la bonne conduite du Prophète envers ses femmes, le fait qu'il les aidait dans les tâches ménagères. A ce propos, Aïcha a dit : *"Le prophète restait au service de sa famille, quand l'heure de la prière venait, il sortait prier."* Rapporté par Al-Boukharî.

- Ne prêter pas attention à certaines déficiences de sa femme et ne se rappeler que les bons cotés, cela couvrira les déficiences. En conformité avec la parole du Prophète : *"Qu'un croyant ne déteste pas une croyante, s'il déteste d'elle un comportement, il en appréciera un autre."*

- Etre droit dans ta vie, elle le sera aussi. Et Soyez dans le hallal, vos femmes y seront aussi. Et fais bien attention à ne pas regarder ce qui ne t'es pas permis de voir, que ce soit dans

la rue ou à l'écran de télévision

- Ne lui rappeler pas les mauvais comportements qu'elle a eus envers toi auparavant, et ne l'insulte pas avec ses erreurs, surtout devant les gens. Pour ce faire, chaque problème doit être résolu au moment opportun et éviter d'accumuler les frustrations pour les évoquer en un jour ;

- Faire en sorte que sa femme ait confiance en elle-même. Et ne fait pas d'elle une bonne, qui ne fait qu'exécuter les ordres. Au contraire, encourager la à ce qu'elle réfléchisse elle aussi et qu'elle ait ses propres idées ;

- Consulter la dans toutes les affaires et discute avec elle, mais de la meilleure façon. Prends sa réponse si tu penses que c'est le plus juste et dis lui que tu as pris de son avis. Et si elle contredit ton avis (si celui-ci est correct), alors essaie de lui faire changer d'avis avec douceur ;

- Ne jamais rompre la communication avec son épouse quelques soient les disputes ;

- Etre le premier à prendre à chaque fois qu'il y a une dispute, l'initiative de la réconciliation en conviant son épouse autour d'une table même si tu estimes avoir raison. Il faut reconnaître son tort et demander pardon à sa femme.

- S'armer quotidiennement de patience, du dépassement des colères, de l'apprivoisement des défauts, du pansement des blessures. En un mot, c'est aimer au point de supporter sa femme telle qu'elle est.

Ces règles de bon comportement ne signifient pas, faire preuve de faiblesse ni de laxisme dans la vie du couple. C'est un dépassement de soi, afin d'amener souplement sa conjointe à emboîter le pas et ainsi de vivre un foyer heureux.

Flash Back

Fondation et évolution de la medersa centrale de Ouagadougou

Par Bachar SOW

La medersa centrale de Ouagadougou est la deuxième œuvre de la Communauté musulmane après la construction de grande mosquée de Olagadougou. Sa création remonte à 1958. Il fut d'abord logé au sein de la grande mosquée avant d'occuper le site actuel. L'organisation des musulmans avait pris corps et était dirigé par El Hadj Sibiri Ouédraogo. El hadj Baba Kaboré, Idrissa Diallo, Moussa Kouraogo dit Moryouré et Aboubacar Karabinta ont été principalement ceux qui étaient mandaté pour s'occuper de la medersa.

C'est sous la présidence de Sangoulé Lamizana avec l'ouverture des relations diplomatiques avec les pays musulmans que l'ambassadeur de l'Algérie pour la Haute Volta (avec résidence à Niamey), après avoir visité la grande mosquée et vu les conditions d'études (les cours se déroulaient sous un hangar qui faisait office de classe), prit l'initiative de bâtir une école pour la communauté. Il demanda alors aux musulmans de trouver un terrain pour abriter les locaux. Une demande a alors été adressée à l'administration pour l'obtention de la parcelle. L'ambassadeur ayant tenu parole, l'école a été effectivement réalisée. Mais ce n'est qu'à l'année scolaire 1972-73 que les nouveaux locaux ont été intégrés.

Les pionniers de la medersa centrale (enseignants, élèves)

Le 1er enseignant-directeur de l'école fut Younous BA. Parmi les 1ers enseignants, on peut retenir El hadj Tounkara Bamoin (d'origine malienne), El hadj Ali Cissé, El hadj Abdrahmane Sanfo (résident actuellement au quartier Gounghin). Encore actif au

placement actuel, le 1er directeur fut Ahinad Diallo nouvellement rentré de ses études effectuées en Egypte (il est actuellement résident à Ouagadougou au quartier Dapoya). Il était secondé par El hadj Zoungrana Adama, un des élèves pionniers rentrés des ses études effectuées en Algérie.

La medersa a formé des

leymane Sanfo (l'actuel directeur de la medersa de la CMBF de Gounghin) pour ne citer que ces noms.

Des grands prédicateurs comme Ismaël Derra, Mahmoud Bandé, Dr. Aboubakar Doukouré ont acquis leur formation de base à la medersa centrale avant d'aller approfondir leurs connaissances dans les pays arabes. Des responsables du mouvement sunnite comme Bachir Tapsoba, Salif Tiendrébéogo, Abdallah Sanfo y ont acquis aussi leur formation de base.

Les premières bourses ont été accordées par l'Arabie Saoudite en 1967. C'était juste deux bourses qui ont été octroyées à Hamadi Diallo, jeune voltaïque étudiant à Niamey, et Aboubacar Doukouré. En 1968, l'Algérie a accordé 15 bourses, El Hadj Zoungrana Adama fut l'un des bénéficiaires des ces bourses. L'exemple de ces pays a été suivi par le Maroc en 1969 (ou 1970).

Les grandes difficultés de l'école au cours de son évolution

Elles sont entre autres, le problème de l'harmonisation des programmes, mais de reconnaissance même de la communauté nationale. Avec les maîtres des écoles coraniques traditionnelles (foyers ardents) hérités des grandes écoles dont nous avons parlé dans les précédents numéros, la collaboration au début était très difficile. Ces derniers considé-



La construction de la medersa centrale a été la deuxième œuvre de la communauté après celle de la grande mosquée.

service de la C.M.B.F., c'est ce dernier même qui a animé le tafsir à la grande mosquée durant le Ramadan 2010.

Par la suite, l'Arabie Saoudite dans ses relations avec la Haute Volta, envoie deux enseignants pour renforcer le corps enseignant. Il s'agit de Merdas Ibn Nafi' et Mohamad ibn Alwal (ce dernier est d'origine pakistanaise).

Après la délocalisation à l'em-

placement actuel, le 1er directeur fut Ahinad Diallo nouvellement rentré de ses études effectuées en Egypte (il est actuellement résident à Ouagadougou au quartier Dapoya). Il était secondé par El hadj Zoungrana Adama qui a servi plus tard comme enseignant, feu Mahmoud Tiemtoré, Mahmoud Ba (fils du 1er enseignant, Younous Ba), Ibrahim Kaboré, Ibrahim Sanfo, Malik Kana-zoé (l'actuel directeur de la même medersa centrale), Sou-

Flash Back

raient l'école moderne comme une institution juive (yahouda). Ce même jugement était appliqué à la medersa.

La medersa a été également stigmatisée par les acteurs de l'école moderne qui percevaient ceux des medersa comme des promoteurs d'une école anachronique. El Hadj Zoungrana Adama (nom évoqué plus haut) l'un de nos principaux informateurs raconte une anecdote qui en dit long sur cette stigmatisation. Il dit que lorsque lui et ses camarades ont obtenu des bourses pour aller étudier dans les pays arabes, à l'établissement des cartes d'identité dans le cadre des préparatifs de leur voyage, on leur a refusé le statut d'élève qui devait figurer sur les pièces. En lieu et place, ils ont simplement inscrit cultivateur. C'est au niveau de la Sureté pour l'établissement des passeports qu'un agent généreux a trouvé cela anormal et a inscrit la mention "élève" sur le passeport en déclarant : « on ne peut pas

envoyer des cultivateurs étudier à l'étranger ».

Par ailleurs, la question de l'harmonisation des programmes et la reconnaissance des diplômés a toujours constitué une préoccupation essentielle. Les réflexions dans ce sens, ont abouti à un programme unique des différentes écoles franco-arabes.

Pour la reconnaissance des diplômés, des démarches ont été menées auprès du ministère des enseignements en 1979-80. Comme réponse, le ministère s'est engagé à reconnaître les diplômés de ceux qui rentrent après leurs études en Arabes ; la condition étant de les soumettre à un test pour évaluer leur connaissance. C'est pourquoi ceux qui ont étudié les sciences et surtout la médecine ont été employés à leur retour au pays.

Malheureusement sous la Révolution, les autorités ont posé des conditions qui restreignaient les possibilités d'obtention de bourses pour aller étudier dans les pays

arabes. Ils ont interdit l'accès à certains ouvrages en arabes. Comme argument, ils ont estimé qu'ils ne pouvaient laisser des fils du pays entreprendre des projets d'études dont ils ne connaissent ni les tenants ni les aboutissants. Là-dessus Ernest Nongma Ouédraogo alors ministre de l'intérieur est catégorique. Il a convoqué les musulmans pour leur poser des conditions draconiennes pour les sorties aux fins d'études en arabe.

Cette traversée du désert sous la Révolution a même été préjudiciable à l'application du programme commun qui avait été élaboré. Celui-ci a été suspendu en 1989. Il est important de signaler que ce fut les enseignants qui ont fait de ces questions une préoccupation, et non les responsables de la CMHV. Si ces derniers en avaient fait une question prioritaire il aurait eu des avancées sous Lamizana où ils avaient plus de marge de manœuvre.

La réforme des medersas reste

une question épineuse pour la communauté islamique nationale. La question a été traitée au niveau des ministères en charge des enseignements ; mais malheureusement elle est toujours fonction du bon vouloir des titulaires de ces départements. On se souvient que Mathieu Ouédraogo alors MEBA avait nourri la volonté de faire des progrès dans ce sens. Il y a eu des évolutions certes.

Nous n'avons pas la prétention de présenter l'historique et l'évolution de la question (cela pourrait faire l'objet d'une étude à part), mais elle reste entière. Avec les écoles coraniques traditionnelles (foyers ardent) et les medersas, c'est une partie importante de la jeunesse burkinabè qui est mise à la touche du système scolaire et donc de l'emploi. C'est la responsabilité d'abord de l'Etat et ensuite celui des musulmans car ce fait constitue une sérieuse menace, à notre humble avis, sur le devenir de notre nation.

HUMEUR

Avec un léger retard dû aux contingences de la parution, La Preuve vous présente ses vœux les meilleurs pour les nouvelles années hégrienne et grégorienne. Que peut-on souhaiter pour cette nouvelle aventure terrestre, pour ce nouveau sursis ? Chacun a déjà très certainement quelque chose en tête. Que Dieu agrée donc ce que vous chérissez le plus pour ces nouvelles années.

Mais il nous paraît aussi juste de demander spécifiquement la

paix pour chaque Burkinaabè et pour tout le pays car lorsque l'on observe ce qui se passe autour de nous, on doit être jaloux de la paix qui règne chez nous. Et comme la paix n'est jamais définitivement acquise, gageons que cette situation puisse durer le plus longtemps possible.

Ensuite, sans que cela ne soit moins important, bien au contraire, nous implorons Allah d'accroître notre foi et d'inspirer le plus de Burkinaabè pour qu'ils reviennent à Lui et soient

conformes à ses enseignements et à ses injonctions. En effet, la foi sincère en Dieu est de plus en plus la chose la moins partagée sous nos tropiques, dépeignant du même coup sur les comportements. Cette situation est la porte ouverte à tous les dangers, au pire. Que Dieu nous en préserve ! Qu'il fasse de nous des croyants sincères, dignes de porter le nom d'esclave de Dieu !

Enfin, on peut souhaiter à tous de pouvoir passer le cap de 2011 même si cela est utopique, car

quelques uns répondront inéluctablement à l'appel de Dieu. Mais quand même implorons sa grâce, sa miséricorde et sa protection en toutes circonstances. Qu'il établisse la concorde et l'amour entre les époux, l'entente et la compréhension entre enfants et parents, la guidance et discernement à ceux qui nous dirigent ! Le reste a déjà été complété par chacun de vous, j'en suis sûr. Que Dieu agrée nos invocations.

Par Ahmed

INTERVIEW AVEC LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'AEEMB

«Je place mon mandat sous le signe de la réforme et la gestion réussie des ressources humaines» Ibrahima OUEDRAOGO

Propos recueillis par E.A.C

Le dernier congrès de l'AEEMB tenu du 23 au 26 décembre dernier, a connu le renouvellement des instances de l'association. De nouveaux responsables ont été portés à la tête de la structure. Il était précédemment vice président de l'AEEMB. Il arrive à la tête de la structure en faveur du dernier congrès. La Preuve a rencontré le nouveau Président de l'AEEMB, Ibrahima Ouedraogo qui se prononce sur le congrès et l'action futur de son mandat.

La Preuve : Qui est Le nouveau Président du CE ?

Ouedraogo Ibrahima. Je voudrais d'abord dire assalamou alaykoum wa rahamatoulaye wa barkatouh à vos lecteurs et vous dire merci pour l'occasion que vous me donnez pour parler de l'AEEMB. Je suis Ibrahima OUEDRAOGO, étudiant en D.E.A (diplôme d'étude approfondi) en géologie à l'université de Ouagadougou. Le nouveau président du comité exécutif est un ancien militant du conseil général du Kourwéogo.

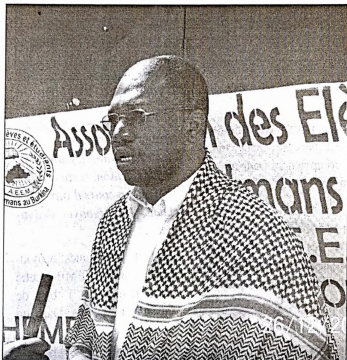
Quels sont vos sentiments à l'issue de votre élection par le congrès à cette fonction

Quand on vous met à la tête d'une association qui a plus de

25 ans d'expériences ou d'existence et qui évolue d'ailleurs dans un environnement d'intellectuels, vous

Sous quels signes vous placez votre mandat ?

Chaque génération a ses défis (à réaliser). Nous sommes sor-



Ibrahima Ouedraogo, nouveau président de l'AEEMB

voyez la grandeur de la responsabilité qui est la vôtre. De plus, vous devenez humble puisque le fond de la mission, c'est de servir. A certains instants, on se demande est-ce qu'on est réellement l'homme de la situation, on pense déjà au jour dernier où il s'agira pour nous de rendre compte devant Allah,Mais à côté de cela, on est réconforté quand on sait que Allah a promis son soutien à ceux qui font la da'awa.

tis du congrès de décembre avec une orientation. Cela dit je place ce mandat sous le signe de la réforme et la gestion réussie des ressources humaines. Par ailleurs, ces 25 ans d'existence nous donnent l'occasion de faire une pause réflexive avec les actions d'hier et d'aujourd'hui.

Le dernier congrès a procédé à l'augmentation du nombre de membres du Comité Exécutif, de 13 à 19 personnes, quel ont été les raisons de ce changement ?

Cette augmentation des membres du CE s'explique par les exigences du contexte. L'AEEMB est une association qui a des représentations dans l'ensemble du pays et est en plus très sollicitée. On ajoute à cela, la charge du travail qui est demandée à des responsables qui sont tous des bénévoles en temps libre et étudiants à temps plein. Nous avons cherché à faciliter le travail à nos collaborateurs tout en mettant chacun sur un dossier ou un chantier spécifique. Mais la réflexion continue pour une réforme plus adaptée.

Pensez-vous pouvoir bien gérer 19 personnes ?

Oui. Mes collaborateurs sont des personnes qui connaissent très bien l'AEEMB. Ils sont pleins d'expériences et ont la pleine conscience des défis à relever. Un groupe c'est aussi la discipline, la cohésion et la fraternité. Mon rôle de manager consiste à créer ce cadre qui facilite le travail. Soyez en rassurer, il n'y a pas de soucis pour cela. Les 19 personnes forment une famille pour la cause d'Allah.

Il ya quelques années l'AEEMB a lancé de grands projet en faisant appel aux contributions des fidèles et sympathisants, où en êtes-vous avec ces projet s?

C'est vrai, nous n'avons pas

beaucoup communiqué sur les résultats de nos démarches en rapport avec les projets de construction. Pour le centre culturel islamique devant abriter la mosquée, nous avons en 2010, repris les études de sol, chose qui a retardé davantage le travail des architectes. Les démarches administratives sont toujours en cours. Notre talon d'Achille reste la mobilisation financière. Le second projet est le complexe scolaire du secteur 17. Nous avons pu acheter le terrain et obtenu les documents architecturaux. Il reste son exécution

Quel sera l'action de votre bureau pour la réalisation de ces projets ?

Nous allons nous fixer des objectifs inch'Allah réaliste et réalisables. Il s'agit pour la mosquée d'évaluer le coût du rez-à-chaussée et se donner 2 ans pour le finir. Pour le complexe scolaire, nous nous donnons comme objectif 3 classes

et une mosquée plus un forage sur le terrain. Une commission sera mise en place en

C'est Lui qui permet à toutes choses de se réaliser.

Quel est la vision du CE en



Une photo de famille du nouveau bureau de l'AEEMB

février pour l'exécution. Je profite lancer un appel à toutes les compétences pour un soutien dans la réalisation de ces projets.

On peut donc dire que 2011 verra les coups de pioche pour le début effectif des travaux de la mosquée alors ?

S'Il plait au Miséricordieux !

terme d'implantation de l'AEEMB dans les universités du Burkina, surtout celles qui sont en cours d'ouverture (Fada, Ouahigouya, dedougou.....)

Ce n'est pas une question nouvelle pour l'AEEMB. Cette thématique a fait l'objet de plusieurs réflexions. Dans un

premier temps, ces étudiants vont évoluer avec les conseils généraux existants sur place. Quand ils auront la capacité nécessaire à évoluer en CG, nous les accompagnerons comme on l'ont fait avec succès les universités de Bobo et de Koudougou.

Votre dernier mot

Je dis merci à la rédaction de La Preuve qui fait un travail formidable de communication dans le milieu intellectuel. Je dis également que l'AEEMB est une association leader dans le tissu associatif musulman. C'est le fruit d'un travail de sincérité, de respect des textes de l'islam et du respect des autres. Nous devanciers nous ont donné l'exemple d'engagement ferme et de sacrifice pour Allah. Nous, jeunes générations, devons nous inspirer d'eux et faire de l'AEEMB, un cadre d'appui à l'élève et l'étudiant dans sa quête de l'excellence.

Sagesse du mois

On a dit à Ibrahim ibn Ad-ham, qu'Allah lui fasse miséricorde :
- «Ô Abou Is-haaq, pourquoi ne sommes-nous pas exaucés lorsque nous invoquons Allah ?!»

Il dit : «En raison de dix choses qui ont causé l'endurcissement de vos cœurs».

- Ils dirent : «Et quelles sont-elles ?»

- Il dit : « Vous avez eu connaissance d'Allah et vous ne vous êtes pas acquittés de vos obligations à Son égard !!

Vous avez prétendu aimer Son Prophète et vous avez négligé sa Sunna !!

Vous avez lu le Coran et vous ne l'avez pas mis en pratique !!

Vous avez prétendu que le diable était votre ennemi et vous ne vous êtes pas opposé à lui !!

Vous avez joui des bienfaits d'Allah, Exalté soit-Il, et vous ne L'avez pas remercié pour cela !!

Vous avez attesté que le Paradis était une vérité et vous n'avez

pas œuvré pour lui !!

Vous avez attesté que le Feu était une vérité et vous ne l'avez pas fuit !!

Vous avez attesté que la mort était une vérité et vous ne vous y êtes pas préparés !!

Vous avez fait attention aux défauts des gens et vous en êtes préoccupés jusqu'à oublier vos propres défauts !!

Et vous avez enterré vos morts et n'en avez pas tiré de leçon !!»
Oui, pour bénéficier des grâces de Dieu, il faut faire la volonté de Dieu et le craindre en toute circonstance. Dieu ne dit-il pas dans le coran : «Et quiconque craint Allah, Il lui donnera une issue favorable, et lui accablera Ses dons par [des moyens] sur lesquels il ne comptait pas. Et quiconque place sa confiance en Allah, Il [Allah] lui suffit Allah atteint ce qu'Il Se propose, et Allah a assigné une mesure à chaque chose» C6S2-3.

Les paradoxes d'une éducation

Par Idriss

Lassané habite un des quartiers retirés de la ville de Ouagadougou. La vingtaine, il ne s'intéressait à la prière que les vendredi, les ramadan et Tabaski.

Un départ tout simple

Par la grâce d'Allah il a eu un voisin élève qui fréquentait les activités de l'AEEMB. Sur son insistance et ses encouragements, il a intégré la communauté. Il ne manquait aucune miette de conférences, de cours, de séminaires. En quelques années, il apprit les connaissances indispensables et même plus : il sut lire le coran et commença à étudier son interprétation.

Dans ce militantisme, il rencontra une sœur pour qui son cœur perdit tout contrôle. Certes il n'avait pas de moyens. Il venait de finir ses études et se contentait des petits 'gombos' cueillis ça et là. Au regard de leur amour, de leur compréhension de l'importance du mariage et de la confiance qu'ils placèrent en Allah, ils n'hésitèrent pas à se mettre la corde au cou. La sœur pré-

parait son BAC.

Elle eut son bac en même temps que leur premier enfant. Quelques années plus tard elle décrochait sa maîtrise non sans faire plus d'enfants. Quant à Lassané, Allah a facilité, il a fait du commerce et les affaires ont prospéré. Comme, en bon musulman, il ne boit pas l'alcool, ne fume pas, ne court pas les filles, il gagnait assez pour s'occuper de sa petite famille.

Le revirement social

Après cette maîtrise, Lassané imposa une retraite à sa femme : plus de papier ; pas question de travailler dans la fonction publique ou "privée". Désormais elle portera le niqab, même dans la cour. Evidemment, Salimata protesta au départ avant de se calmer, s'étant laissée convaincre que désormais elle était condamnée à son triste sort. Ses parents exprimèrent leur mécontentement sans trouver oreille attentive auprès de Lassané. Pour être sûr de l'application de ces nouvelles politiques, Lassané retira la SPARK de sa femme et la vendit. Convaincu que sa femme n'avait pas besoin de cet argent, il l'inclut

dans la gestion de la famille. Il lui interdita, en plus, de ne plus rendre visite à ses parents.

Avec l'accord du bailleur qui épousait les mêmes visions, Lassané allongea ses murs jusqu'à la hauteur du troisième mètre. Le temps s'écoula. Ils prirent de l'âge ; leurs enfants aussi : deux filles et quatre garçons. Les garçons accompagnaient leur père au marché. A leur tour, les filles restaient à la maison comme leur mère. Elles sortaient de temps en temps, pas pour aller à l'école, mais juste pour faire le marché. Automatiquement après, elles devaient rejoindre le domicile si elles ne voulaient pas s'attirer la foudre de leur père.

Elles n'avaient pas accès à la télé, encore moins à la radio. Elles ne pouvaient recevoir aucune visite de garçon, chose compréhensible. Mais là où il y avait le hic, c'était l'interdiction de recevoir même celles féminines : Lassané avait peur que l'extérieur corrompe les mœurs de ses filles. De toutes les façons, pour les hommes elles n'avaient pas à se soucier, Lassané s'était

déjà donné le devoir de leur trouver des époux.

L'éclosion d'une déception

Cher lecteur, j'avais oublié de te dire qu'exceptionnellement, Lassané accompagnait ses enfants filles à la mosquée pour l'apprentissage du Coran. Après le marché, il repassait les prendre. Un jour, une des filles tomba malade. Elle fut conduite chez une guérisseuse qui, sans douter, constata la grossesse de la fille. Lassané frappa la fille à tel point qu'elle finit par avouer que le maître coranique était l'auteur de la grossesse. Lassané était un membre influent de sa mosquée. Il obtint sans insister l'expulsion du maître coranique de l'école et du quartier. Ensuite il bannit sa fille. Elle erra trois semaines avant d'être cueilli dans un foyer protestant. Elle y accoucha et se maria ensuite à un jeune protestant. Sans regrets et remords, elle changea de foi.

De son côté, Lassané reste convaincu qu'elle était destinée à ce sort. A vous de voir. Salam !!

Les causes du châtement de la tombe et comment s'en préserver

Par Mohamed. T. BENSADA

Les personnes châtiées dans la tombe le sont pour leur ignorance au sujet d'Allah, pour leur manquement à Ses recommandations et pour avoir commis des péchés. En effet, Allah ne châtie pas une âme reconnaissante, qui l'aime, obéit à ses ordres, et évite ses interdits. Celui qui met Allah en colère dans cette vie, sans qu'il ne se repente et meure dans cet état, aura un châtement pendant l'isthme (barzakh) l'intervalle entre la mort et le jour de la résurrection) selon le degré de la colère d'Allah. On trouvera parmi ceux-là des personnes ayant peu de péchés, d'autres en ayant beaucoup, d'autres qui les reconnaissent, et d'autres non.

Abû Sa'îd rapporte que le Prophète (SAW) nous informa au sujet de personnes châtiées dans leur tombe : on trouve parmi eux ceux dont les ventres sont aussi gigantesques qu'une vaste demeure. Ceux-là ont emprunté le chemin de Pharaon et s'adonnaient à l'intérêt. On trouve aussi parmi eux ceux dont la bouche est ouverte alors qu'on les gave de charbons ardents jusqu'à ce qu'ils sortent de leurs dernières. Ceux-là dépensaient injustement le bien de l'orphelin. On trouve, aussi, parmi eux, des femmes accrochées par leurs seins. Celles-là étaient des fornicatrices. On trouve, aussi parmi eux ceux dont les côtes sont arrachées et qui se nourrissent de leur chair.

Ceux-là étaient des médissants. On trouve parmi eux, ceux dont les ongles sont de cuivre avec lesquels ils se griffent le visage. Ceux-là altéraient l'honneur des autres.

Le châtement de la tombe est dû au péché du cœur, de la vue, de l'ouïe, de la bouche, de la langue, du ventre, du sexe, du toucher, des pieds, et de tout le corps. Sont concernés par ce châtement le calomniateur, le menteur, le médissant, celui qui pratique le faux témoignage, celui qui accuse injustement les vertueux, celui qui crée le désordre, celui qui appelle à l'innovation, ceux qui construisent les mosquées sur les tombes sur lesquels ils allument des lampes et des bougies, ceux qui fraudent alors que pour eux-mêmes ils prennent la pleine mesure et lorsqu'ils mesurent pour les autres et échangent leurs produits, ils trichent.

Sont concernés aussi les tyrans, les orgueilleux, ceux qui agissent par ostentation, celui qui dit sur Allah et son Prophète ce dont il n'a aucune science, celui qui parle sans réfléchir, celui qui s'adonne à l'intérêt, qui en donne, qui en écarte l'acte, qui y assiste et qui le rend licite, celui qui dispose injustement des biens de l'orphelin, celui qui est vorace de gains illicites comme la corruption entre autres, et celui qui dispose injustement des biens de son frère musulman, ou les biens de celui à qui on a garanti la sécurité, celui qui s'adonne aux boissons alcoolisées, le fornicateur, l'homme

sexuel, le volcur, le trompeur, le traître, l'imposteur, le perfide, et celui qui triche pour éviter les obligations d'Allah, et pour appliquer ses interdits, celui qui offense les musulmans et qui cherche à connaître leurs affaires personnelles, le dirigeant qui gouverne avec une loi autre que celle d'Allah, celui qui émet des fatwas sans se baser sur la loi d'Allah, celui qui aide à faire le péché et la transgression, celui qui tue l'âme sacrée, celui qui commet un sacrilège ou un polythéisme dans la Mosquée Sacrée, celui qui change le vrai sens et qui nie les noms d'Allah et ses attributs, celui qui préfère son opinion, son goût, et sa politique à la Sounna du Prophète – qu'Allah prie sur lui et le salue –, celle qui se lamente sur le mort et ceux qui l'écoutent, ceux qui écoutent et font de la musique qui est interdite par Allah et son Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui), ceux qui se moquent de gens par les gestes et la parole, ceux qui insultent les pieux prédécesseurs, ceux qui consultent les sorciers, les astrologues et les voyants en les interrogeant et en ajoutant foi à leurs paroles, celui que tu as essayé de faire revenir vers Allah en l'effrayant et en lui rappelant son Seigneur, mais sans que cela ne le fasse repentir, ni éloigner de ses péchés, alors que si tu l'effraies en citant une créature comme lui, il prend peur, se repent, et arrête ce qu'il pratiquait.

De même, fera partie des châtiés dans leur tombe, ceux à

qui on montre la voie en se basant sur la parole d'Allah et de son Prophète (SAW), sans qu'il accepte d'être guidé, et sans même s'en soucier, alors que si on lui rapporte la parole d'une personne dont il pense du bien, mais qui peut avoir raison comme avoir tort, il s'y accroche fermement et ne le contredit pas, celui qui lit le Coran sans que cela procure en lui le moindre effet, mais peut-être s'en sert-il comme gagnepain. Par contre, lorsqu'il entend la lecture de Satan, et l'appel charmeur et ensorceleur de la fornication, et le soutien de l'hypocrisie, il prend du plaisir intérieurement, et y assiste.

Aussi, celui dont la musique fait vibrer son cœur en souhaitant que le musicien ne se taise jamais, celui qui jure par Allah en mentant, alors que lorsqu'il jure par un saint, ou par la tête de son cheikh, ou son père, ou par la vie de celui qu'il aime et vénère parmi les créatures, il ne mentirait jamais quand bien même on le menacerait ou on le punirait, celui qui se vante de ses péchés notamment en compagnie de ses amis. Ce dernier est un Moujâhir celui qui commet ou divulgue ses péchés publiquement. Celui qui est grossier dans ses paroles, et qui est délaissé par les gens de peur de son mal et de sa grossièreté, celui qui retarde l'accomplissement de la prière jusqu'à la fin de son temps accordé, en la bâclant et en y invoquant que très peu Allah, celui qui ne verse pas la Zakât de son argent pour puri-

fier son âme, celui qui n'accomplit pas le Pèlerinage alors qu'il en est capable, et celui qui n'accomplit pas ses devoirs alors qu'il en a la possibilité, celui qui ne s'abstient pas de transgresser dans son regard, son parler, sa nourriture, et ses allées et venues, celui qui ne se soucie pas de quelle façon il a obtenu son argent, licitement ou illicitement, celui qui ne visite pas sa famille, celui qui ne fait pas miséricorde au pauvre, à la veuve, à l'orphelin, aux animaux. Il repousse l'orphelin, et n'encourage point à nourrir le pauvre, et face aux gens, il est plein d'ostentation ; il refuse d'aider les gens dans le besoin, s'occupe des défauts des autres et délaisse les siens, s'occupe des péchés des autres et délaisse les siens.

Tous ceux-là et leurs semblables sont châtiés dans leur tombe à cause de ces infractions selon le degré de pratique et de l'importance du péché, sauf s'ils se repentent de leurs péchés ou si Allah leur accorde Sa Miséricorde.

Comme la plupart des gens ont un tel comportement, il est logique que la plupart des morts soient châtiés dans leur tombe, et très peu en échappent. Les tombes sont de terre en apparence, mais elles sont en réalité malheur et châtiment. Elles sont de terre, de pierres bâties, et très bien décorées en apparence, alors qu'à l'intérieur elles sont une descente aux enfers, un calvaire, elles bouillent de regret comme pourrait bouillir le contenu d'une marmite.

Par Allah ! La mort exhorte bel et bien les gens en ne leur laissant aucun doute sur sa venue. Elle leur dit : « *Ô ceux qui ont peuplé et exploité la vie d'ici-bas, vous avez, certes, construit, peuplé et exploité*

une demeure qui vous est inévitablement provisoire, et vous avez démolé une demeure vers laquelle vous serez inévitablement transportés. Vous avez peuplé et exploité des demeures dont la stabilité et le confort sont éphémères, et vous avez démolé les seules vraies demeures que vous possédez (dans l'au-delà). Cette demeure-ci est celle de la concurrence dans les bonnes œuvres, de la mise en pratique d'actes de bien, et de la semence de fruits futurs. Alors que l'autre demeure est celle qui sert de leçon, soit un jardin parmi les innombrables jardins du paradis, soit un abîme parmi les abîmes de l'enfer. »

Comment se préserver du châtiment de la tombe ?

Une solution pour éviter ce qui entraîne le châtiment de la tombe est de méditer un instant pour Allah avant de dormir. Il est bon de faire un examen de conscience sur ce qui a été perdu et acquis durant la journée, pour ensuite renouveler son repentir vers Allah. Celui qui le fait dormira avec ce repentir, en projetant résolument de ne plus refaire ce péché en se réveillant. Il faut faire cela toutes les nuits, car si cette personne meurt cette nuit-là alors elle meurt avec son repentir, et si elle se réveille, elle se réveille en voulant accomplir de bonnes œuvres, heureuse du prolongement de sa vie, en se remettant à Allah, en sachant ce qu'elle a manqué comme bonnes œuvres. Il n'y a pas meilleur que ce sommeil pour le serviteur, notamment s'il s'accompagne du dhikr (rappel d'Allah) et de l'accomplissement des actes conseillés tirés de la Sounna avant de dormir. En effet, Allah facilitera cet acte pour celui à qui Il veut le bien,

et il n'y a de pouvoir et de puissance qu'en Allah.

Ce qui est utile de citer à ce sujet, le hadith rapporté par Ibnû habbâne dans son recueil authentique, d'après Abî Hurayrah, d'après le Prophète (SAW) qui dit : « *Lorsque la dépouille est introduite dans sa tombe, elle entend le bruit des pas des personnes (venues assister à son enterrement) qui s'éloignent. Si cette personne était croyante la prière sera au niveau de sa tête, le jeûne à sa droite, l'aumône légale à sa gauche, et l'application de bonnes œuvres parmi lesquelles l'aumône, le fait de consolider le lien de parenté, la bonté et la bienfaisance envers les gens à ses pieds. Ensuite, on viendra près de sa tête, et la prière lui dira : « il y a auprès de moi une entrée », puis on viendra à sa droite et le jeûne lui dira : « il y a auprès de moi une entrée », puis on viendra à sa gauche et l'aumône légale lui dira : « il y a auprès de moi une entrée », puis on viendra au niveau de ses pieds et l'aumône, le fait de consolider le lien de parenté, la bonté et la bienfaisance envers les gens lui diront : « il y a auprès de nous une entrée. » On lui dira ensuite : « *assieds-toi* », c'est alors qu'il s'assit et à cet instant où le soleil lui sera représenté au moment de son coucher, on lui demandera : « *voistu cet homme qui a été envoyé parmi vous, que dis-tu de lui ? Et que témoignes-tu de lui ?* » Il dira : « *laissez-moi jusqu'à ce que je prie ?* » Ils lui rétorqueront : « *tu pourras le faire ensuite, mais réponds-nous à quoi nous l'avons interrogé : vois-tu cet homme qui a été envoyé parmi vous, que dis-tu de lui ? Et que témoignes-tu de lui ?* » Il répondra : « *je témoigne que Muhammad est le Messager d'Allah, et qu'il**

est venu avec la vérité de la part de son Seigneur. » On lui dira alors : « *tu es mort en croyant à cela, tu es mort en cette situation, et tu ressusciteras en cet état, si Allah le veut.* » Ensuite, on lui ouvrira une des portes du paradis et on lui dira : « *ceci est ta demeure au paradis, et tout ce qu'Allah a préparé pour toi* » Dès lors sa joie et son envie redoubleront. Ensuite, on lui ouvrira une des portes de l'enfer, et on lui dira : « *ceci était ta demeure en enfer, et tout ce qu'Allah avait préparé pour toi si tu lui avais désobéi* » Dès lors sa joie et son envie redoubleront. Ensuite, on élargira sa tombe de soixante-dix coudées, on l'illuminera, et son corps retournera d'où il a commencé (la terre), et son âme sera trempée dans un doux parfum provenant d'un oiseau qui se suspend sur les branches des arbres du paradis. » Enfin le Prophète (SAW) dit : « *Ceci fait référence à la parole d'Allah : « Allah affermit les croyants par une parole ferme, dans la vie présente et dans l'au-delà. » (Ibrahim v.27)*

Ô Seigneur ! Fais de nos tombes et de celles de nos frères musulmans, des jardins parmi ceux que l'on trouve au Paradis, et évite-nous toutes les épreuves, apparentes et cachées, Ô Toi le Généreux ! Et que la prière et la bénédiction d'Allah soient sur Ton serviteur, et Ton Messager Muhammad, sur sa famille, et sur tous ses compagnons.

Extraits du livre « *Arrouû* »
Traduit par :
Abû Hamza Al-Germâny
Source : *Islamhouse*

Historique de la communauté copte d'Égypte

Par Bacliar SOW

L'attentat terroriste contre une église copte à Alexandrie courant janvier qui a fait 23 morts et sa médiatisation a suscité la curiosité de certaines personnes qui veulent en savoir plus sur cette communauté dont on parle peu. C'est pourquoi La Preuve se propose d'éclairer leur lanterne à travers un bref aperçu de l'histoire des Coptes et de leur église.

L'origine des Coptes

A partir de 1075 avant J.-C. tour à tour, les Koushites (Soudanais), les Assyriens et les Perses ont dominé l'Égypte. En 332 avant JC, Alexandre le Grand (356-323 avant J.-C.), roi de Macédoine chasse les Perses et occupe le pays. Après sa mort, l'un de ses généraux se proclame roi d'Égypte sous le nom de Ptolémée Ier.

Au Ier siècle avant J.-C., la dernière reine Cléopâtre s'allia aux généraux romains Jules César et Marc Antoine mais ne put empêcher la transformation de son pays en une province romaine. En 212 ap. J.-C., les Égyptiens devinrent des citoyens romains tandis que la culture romaine et le christianisme se développaient. Avec le partage de l'empire romain, en 395, l'Égypte entre dans l'empire romain d'orient et devient byzantine.

Les Coptes sont les anciens égyptiens qui ont subi ces diverses influences. La langue copte est le dernier stade d'évolution de la langue égyptienne, enrichie d'emprunts au grec et à

diverses langues sémitiques. Le mot copte vient de l'arabe qubt, lui-même dérivé du mot grec Αιγυπτος, « Égypte ». La langue copte appartient à la branche égyptienne des langues afro-asiatiques. L'écriture grecque est empruntée par les Égyptiens au IIIe siècle avant

doine que le monophysisme a été banni.

L'histoire dit que Saint Marc fut envoyé en Égypte pour prêcher l'évangile et établir des églises à Alexandrie. Saint Marc au cours de son séjour de l'an 43 à 49, installa une petite communauté chrétienne à Alexandrie et

pelle faisait l'objet d'une dévotion jusqu'en 828 où elles furent volées par des marchands vénitiens (Italiens) commis par le doge de Venise, justinien Participazio (les Doges sont les chefs des anciennes républiques de Venise et de Gênes jusqu'en 1797). Ce n'est qu'en 1968 que le pape Paul VI rendit à l'église copte les reliques de Saint Marc pour être déposées dans la cathédrale de Saint Marc au Caire. L'événement a connu la participation du président Nasser et de Haïlé Sélassié. L'anniversaire de cet assassinat est commémoré sous l'appellation de Baramouhadh le 08 mai de chaque année par la communauté copte.

Progressivement l'Église égyptienne adopte le monophysisme qui se répand sous l'impulsion du patriarche d'Alexandrie, Dioscore. Au concile de Chalcédoine en 451, le monophysisme fut condamné et Dioscore fut déposé avec les moines qui lui sont solidaires. Il est important de préciser que le monophysisme s'est implanté en Égypte grâce, en partie, à l'opposition entre populations égyptiennes et envahisseurs grecs, chalcédoniens.

L'Égypte copte passe finalement sous la domination arabo-musulmane en 642 soit 10 ans après la mort du Prophète. Malgré cette conquête, l'Égypte vit fleurir le monachisme (représenté par des moines) copte et ne connaît qu'une unique persécution, sous le califat de Hakim (996-1021). Mais d'une manière générale, la lutte com-



Un mariage copte à la cathédrale d'Alexandrie

J.-C. pour former, avec quelques caractères issus des hiéroglyphes, le copte.

Les origines de l'Église copte

L'Église copte d'Égypte est l'une des confessions les plus anciennes dans la défense du monophysisme (nature divine unique du Christ). C'est une église orthodoxe orientale auto-céphale à côté de l'Église arménienne, l'Église syriaque (ou jacobite) et l'Église syrienne de l'Inde du Sud. On les appelle les anti-chalcédoniens du fait que c'est au concile de Chal-

cedoine un prêtre, Annianos (Anien). A son 2e passage (de l'an 61 à 67), cette communauté avait grandi. Pour cela il s'attira la colère de l'administration romaine à Alexandrie (païens) qui le fit attacher à un char et le traîner dans une vallée rocheuse. Son corps a été déchié mais récupéré par les fidèles.

Ce triste événement a contribué à entrainer un repli sur soi de l'église copte par rapport à celle de Rome. Les reliques de Saint Marc déposées dans une cha-

CRISE POST ÉLECTORALE EN COTE D'IVOIRE

A quand la fin de l'impasse ?

Par Ahmed

Laurent Koudou Gbagbo et ses camarades ont tenu plus d'un mois ; et en juger la situation actuelle et le comportement des acteurs internationaux du conflit, il faut croire qu'il tiendra encore. Qui l'eut cru, au regard des menaces proférées par la communauté internationale au début de la crise, devant le drame que vit la population et compte tenu des conséquences incalculables de cette situation inédite. Mais la situation évolue tellement vite que peut-être qu'elle sera à un autre phase lorsque vous serez entrain de lire cet article.

La crise ivoirienne : une menace à la paix internationale

La crise consécutive à la tenue du second tour des élections le 28 novembre 2010 n'est plus une crise ivoiro-ivoirienne, mais elle est désormais sous-régionale, régionale et même internationale tant ses implications dépassent largement les frontières de la Côte d'Ivoire, tant les acteurs impliqués sont multinationaux et tant ses conséquences vont au-delà de la Côte d'Ivoire. Cette menace à la paix internationale ne peut rester impunie.

Il n'y a qu'à écouter les informations sur les chaînes de TV

et de radios internationales et non ivoiriennes pour s'en convaincre, à écouter les commentaires passionnés et à observer les comportements sur la question autour de soi pour savoir que cette crise est bien la nôtre aussi. Notre responsabilité y est donc très grande.

La crise ivoirienne : un drame qui requiert notre compassion

Mais comment comprendre que paradoxalement, passé les moments de colère, d'an-

rière de la libération du pays a permis une amélioration des relations entre les deux confessions au XXI^e siècle.

L'évolution de l'église copte

De nos jours, l'Église copte représente plus de sept millions de chrétiens en Égypte soit 6 à 10% de la population égyptienne. Son chef porte le titre de Pape d'Alexandrie et patriarche de la prédication de Saint Marc et de toute l'Afrique avec résidence au Caire. L'actuel titulaire est Chénouda III, 117^e Pape en poste depuis le 14 novembre 1971.

Elle compte plus d'une dizaine de métropoles et plus d'une cinquantaine de diocèses en Égypte, au Soudan nord, au Kenya, au Canada, aux États-Unis, au Brésil, en Bolivie, en France, en Grande Bretagne, en Autriche, en Allemagne, en

Italie, en Australie, en Nouvelle Zélande... L'Église copte d'Égypte intègrait celle d'Éthiopie qui obtint son indépendance plus tard. Fondée durant le premier tiers du IV^e siècle par le Syrien Saint Frumence, évêque désigné par Saint Athanase, l'Église copte d'Éthiopie est intimement liée au siège d'Alexandrie. L'arrivée, dès la fin du Ve siècle, de « Neuf Saints » marque le début d'un monachisme important dans le pays.

Mais l'Église copte revêt un particularisme en Éthiopie, particularisme dû à l'influence juive : pratique de la circoncision, de l'observance du sabbat, etc. Plusieurs tentatives de fusion avec l'autorité romaine se heurtèrent, à partir du XIII^e siècle, à la résistance impériale et populaire ; par exemple, la conversion au catholicisme de

bles. Quand on est surtout porteur de la foi musulmane, on doit avoir une spiritualité affective orientée vers le retour à la paix en Côte d'Ivoire, pour la victoire des justes sur les injustes et pour la protection d'Allah sur les populations.

Ceci est d'autant plus vrai que la Côte d'Ivoire est un pays cosmopolite où vivent des millions de ressortissants ouest africains. Chacun a

Suite page 16...

l'empereur Susényos en 1614 engendre son abdication dix-huit ans plus tard.

L'Église copte d'Éthiopie reste en définitive sous la tutelle d'Alexandrie jusqu'en 1929, date à laquelle l'organisation des suffragants (définition des domaines des archevêques pour exercer leur autorité religieuse) s'ouvre en partie aux Éthiopiens. Ce n'est pourtant qu'en 1959 que l'Église nationale devient un patriarcat indépendant ; elle regroupe environ huit millions de fidèles

Les églises coptes participent au conseil œcuménique des églises et au conseil des églises du Moyen Orient. Les patriarches participent à la rencontre annuelle des primats des églises orthodoxes orientales du moyen orient.

Jeu international

...suite de la page 15

d'une façon ou d'une autre, une part de lui qui vit dans ce pays. Et connaissant les antécédents meurtriers du camp Gbagbo ajoutés à cette forte pression de la communauté internationale, il s'en prendrait inévitablement à ceux-ci. Pour moins que cela, certains puissances se sont donnés le droit d'intervenir hors de leurs frontières. Il suffit de considérer ces ressortissants comme étant un élément de notre intérêt national que l'on protégera à tout prix. C'est au-delà donc du simple principe de la démocratie que la communauté internationale doit intervenir, mais c'est surtout pour garantir durablement la paix en terre d'Eburnie.

La crise ivoirienne : des conséquences imprévisibles

En dehors de ce drame humain en perspective, les effets socio-économiques sur la région ne peuvent pas continuer, au risque de mettre en péril le tissu économique de certains Etats. Mais au-delà des Etats, ce sont surtout tous ces individus qui survivent grâce au petit commerce de produits en provenance de la Côte d'Ivoire en pâtiront le plus. Que dire de ces familles qui vivent grâce uniquement au soutien de leurs proches qui travaillent laborieusement dans ce pays ?

La crise ivoirienne : un espoir pour l'Afrique

Quelque soit l'option, diplomatique, économique ou mili-

taire, qui sera choisie pour mettre fin à ce hold-up, cette crise ivoirienne a inauguré une ère nouvelle dans le processus de démocratisation du continent africain et dans la place et le rôle des institutions régionales et internationales. La mondialisation politique est en marche sur le continent.

On se souvient encore fraîchement de Mamadou Tandja s'entêtant malgré les appels unanimes et incessants de la

plus agir comme on veut ; Moussa Dadis Camara l'a appris à ses dépens en laissant massacrer plus de 150 personnes qui s'opposaient à sa candidature. Et Laurent Gbagbo, tôt ou tard et quelque soit le prix, va devoir payer cette forfaiture.

Les tournures prises par la crise en Côte d'Ivoire ne peuvent que réjouir tous les démocrates africains. Même s'il faut avouer que les cas

taires de démocratie et au péril de la vie de leurs concitoyens, réfléchissent par deux fois !

La crise ivoirienne : il faut en finir !

Si on peut se satisfaire en partie de la réaction de la communauté internationale face au comportement répréhensible et inacceptable de Laurent Koudou Gbagbo, il faut avouer qu'elle reste largement insuffisante, inefficace et inopérante. Que valent des condamnations de principe devant l'entêtement d'un groupe d'extrémistes jusqu'au-boutistes ? Que peuvent des menaces de poursuite judiciaires face à des massacres systématiques du fait de l'appartenance régionale, ethnique et quelques fois religieuse ? A quoi servira encore une intervention militaire quand les miliciens et les mercenaires de Gbagbo installeront le chaos et le pire ? La communauté internationale peut certainement mieux faire. Elle doit agir au plus vite pour arrêter le drame ivoirien, pour mettre fin à la folie meurtrière de Laurent Gbagbo et ses sbires, mais surtout pour enlever toute envie à tout dirigeant qui tenterait une opération similaire.

En somme le péril ivoirien doit cesser par tous les moyens. L'intervention de la communauté internationale doit surtout servir de leçon pour mettre l'Afrique définitivement sur l'orbite de la démocratie et de la bonne gouvernance politique.



Jusqu'à quand Laurent Gbagbo continuera-t-il de rouler tout le monde dans la farine ?

communauté internationale à la raison, à la retenue et au discernement. Ce qui devait arriver arriva. Cette crise nigérienne avait déjà donné le signal fort à tous les dirigeants africains, que le processus démocratique dans nos Etats était sous la bienveillante surveillance et la magnanime protection de la communauté internationale. On ne peut

être différents, on peut espérer que les actes de vandalisme politique que posaient des dirigeants réfugiés derrière la souveraineté nationale, l'immunité, la non ingérence et que sais-je encore, ne resteront plus impunis. Que tous ceux qui murissent donc l'idée de passer en force dans leur pays en faisant fi des règles et principes élémen-